

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 6 mars 2020

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture de la Loire



COVID-19 dans la Loire :

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture de la Loire annoncent qu'une personne originaire du département est confirmée COVID-19.

UN PATIENT ATTEINT DU CORONAVIRUS COVID-19 DANS LA LOIRE

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Préfecture de la Loire annoncent qu'une personne résidant dans le département vient d'être confirmée positive au COVID-19. Ce patient, âgé d'une cinquantaine d'année, est actuellement pris en charge au Centre hospitalier universitaire de Saint-Etienne, au service de réanimation.

La recherche des sujets contacts proches avec le patient confirmé est en cours

Les équipes de l'ARS, en coordination avec Santé publique France, mènent les investigations pour identifier les personnes qui auraient été en contact étroit avec le patient.

Ces personnes, une fois identifiées seront contactées pour être informées et une conduite à tenir leur sera communiquée (surveillance de l'apparition d'éventuels symptômes comme une toux ou de la fièvre, et si apparition de symptômes, appel du 15 immédiatement, sans passer par une consultation en cabinet de ville ou dans les services d'urgence).

Seules les personnes identifiées comme contact proche dans le cadre de cette investigation, seront contactées. En l'absence d'appel de la part des autorités sanitaires, il n'y a pas de mesure particulière à prendre, mise à part appliquer les gestes barrières.

PROTÉGER LES PLUS FRAGILES D'ENTRE NOUS, EN PARTICULIER LES PERSONNES ÂGÉES

Pour la très grande majorité des personnes atteintes du COVID-19, la maladie est bénigne.

Selon les données épidémiologiques actuelles, près de 8 patients sur 10 atteints du COVID-19 ne souffriront que de symptômes bénins, équivalents à une grippe. Toutefois, les personnes fragiles et notamment les personnes âgées ou celles souffrant de maladies cardio-respiratoires pourront développer une forme plus grave, pouvant nécessiter des prises en charge hospitalières soutenues, comme une prise en charge en service de réanimation.

Individuellement et collectivement, nous pouvons limiter l'impact de la maladie très efficacement en protégeant activement les plus fragiles d'entre nous et les personnes âgées, en limitant les contacts et les visites. Il est indispensable que les personnes malades et contagieuses ne se rendent pas dans les résidences pour personnes âgées.

Pour limiter la circulation du virus et se protéger, les gestes barrières restent les plus efficaces :

- se laver très régulièrement les mains,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- se moucher avec un mouchoir à usage unique qu'il faut mettre ensuite dans une poubelle,
- éviter de se serrer la main et de se faire « la bise ».

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15.

Dans tous les cas, en cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant leur retour d'une zone où circule le COVID-19, les personnes doivent contacter le Samu Centre 15 et éviter tout contact avec leur entourage, et conserver un masque. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.



Un site internet d'information dédié au coronavirus est disponible : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Une plateforme téléphonique, accessible au **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) **permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux** pour les voyageurs ayant été dans une zone où circule le virus ou ayant côtoyé des personnes qui y ont circulé.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

